

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2005 À 20 HEURES 30**

L'An Deux Mille Cinq, le 20 Décembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 20 Décembre 2005 à 20 Heures 30, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE,

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Louis BARRET, Marcel COULIOU, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBÈS, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel MIENVILLE

Membres suppléants votants : Madame, Messieurs, Anne-Marie ROSÉ, Gérard FABRE,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean CAYRE, Josian VAYRE, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Éliane CARLES, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Jacques HUC, Patrice MANGIONE,

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Laure SUDRE, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Robert RAYNAL, Max AMIEL (Pouvoir à Monsieur Gérard FABRE), Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Jean-Pierre BOUCLY (Pouvoir à Madame Anne-Marie ROSÉ)

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBÉY, Frédéric ESQUEVIN, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Doris HUCHEDÉ, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Claude RAMON, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Gérard SOULOMIAC

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38

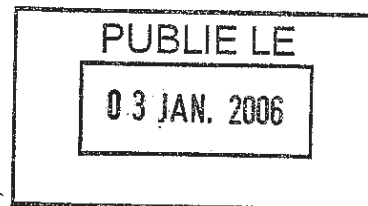
Présents (titulaires et suppléants votants) : 28

Votants : 28

N° 8 - 169 / 2005 : BUDGET PRIMITIF 2006 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS

Pilote : Finances et Budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,



Le budget primitif 2006 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

3 114 917 €

Fonctionnement : 616 427 €
Investissement : 2 498 490 €

La section de fonctionnement comprend :

- Les charges générales de fonctionnement du service pour 106 277 € comprenant les frais de fluides, énergie, petites fournitures, assurances, reprographie et taxes foncières.
- La subvention à la SEM 81 concernant le CRAC 2004 pour 50 000 €.
- La valeur nette comptable des terrains cédés pour 500 150 €.
- Les dépenses imprévues pour 10 000 €.

Le financement de cette section est assuré par le produit des cessions pour 510 050 € et une subvention d'équilibre du budget général.

La section d'investissement prend en compte :

- Le reversement de subventions à la SEM 81 pour 58 225 €
- Diverses études, frais de DUP, travaux sur fossés et évacuation de la terre sur la zone du PAE pour 349 200 €
 - Sur l'opération Technopole, une enveloppe de 1 007 000 € avec des études pour 187 000 € des travaux et des achats de terrains pour 820 000 €
 - Pour la Zone des Combettes, une enveloppe de 32 000 € d'études et insertions, 330 565 € pour des travaux et des achats fonciers.
- 172 000 € de frais d'études et de travaux sur l'opération Dardié.
- 524 500 € d'études et d'acquisitions sur l'opération Rieumas.

L'équilibre de cette section est assuré par le produit des cessions à hauteur de 500 150 €, des subventions pour 196 944 € et l'inscription d'une enveloppe d'emprunts de 1 801 396 €.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

Vote et arrête le budget primitif 2006 en dépenses et en recettes à :

3 114 917 €

Fonctionnement :	616 427 €
Investissement :	2 498 490 €

Pour extrait conforme,
Fait le 20 Décembre 2005

Le Président
Philippe BONNECARRÈRE

